

L'essentiel

LE MAGAZINE

de Brindas



**Nature et environnement :
l'affaire de tous**

p.16

N°86 - JUILLET 2021



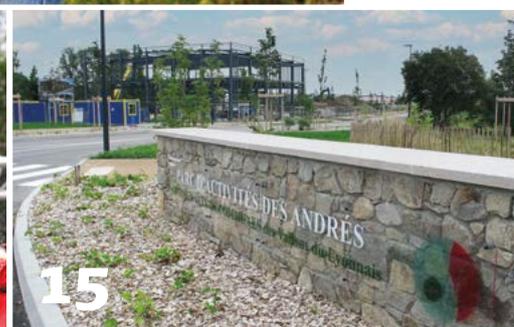
07



10



28



15



32

RETOUR EN IMAGES.....4/5

(Comme si) vous y étiez

EN BREF.....6/8

Vos informations

À VOTRE ÉCOUTE.....9

Les questions des Brindasiens

L'ACTION COMMUNALE.....10/13

Brindas plage 10

Pillardière : poursuite des travaux 10

Pas de répit pour les déchets 11

Pensez au Passeport jeunes ! 11

Le Conseil des aînés est lancé 12

Prêts pour le concert de l'été ? 13

Conseil municipal des enfants 13

L'ACTION INTERCOMMUNALE.14/15

Inter'Val d'Automne 14

Les Estivales 15

Le Parc des Andrés se développe 15

LE DOSSIER.....16/19

Nature et environnement : l'affaire de tous

LE VIVRE-ENSEMBLE.....20/21

Entre voisins

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS.....22/27

Ascendanse 22

Le Vieux Brindas 23

Forum des associations 23

Celtic Wind 24

Brèves 25

À deux patch de chez vous 25

MJC 26

Handball 27

LE PORTRAIT.....28

Jean-Pierre Guinand

AMUSONS-NOUS.....30/31

Double page détente

BRINDAS, QUELLE HISTOIRE ! ...32

Quand les chèvres semaient le désordre

LIBRE EXPRESSION.....33

Les tribunes politiques

INFOS PRATIQUES.....34/35

Toutes les informations dont vous avez besoin

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA **COMMUNE DE BRINDAS**
Parution trimestrielle, 4 numéros/an

- ➔ Directeur de la publication_Frédéric Jean, maire
- ➔ Coordination et rédaction_Service communication
- ➔ Création graphique_Trait chouette, Service communication



- ➔ Photographies_Mairie, associations, Shutterstock
- ➔ Impression_Imprimerie Riccobono en 3 000 exemplaires imprimés sur papier composé uniquement de fibres provenant de forêts gérées à long terme, ISO 14001, Imprim'vert®
- ➔ Dépôt légal_Juillet 2021



Pouvoir enfin **vous retrouver !**

APRÈS PLUSIEURS MOIS ÉLOIGNÉS LES UNS DES AUTRES, NOUS SOMMES HEUREUX DE POUVOIR À NOUVEAU NOUS RÉUNIR !

Chères Brindasiennes, chers Brindasiens,

Nous venons de vivre une année difficile durant laquelle nous nous sommes tous mobilisés pour vous offrir le meilleur des services, dans des conditions sanitaires et sécuritaires optimales.

Grâce à la vaccination, la situation semble s'améliorer progressivement, même si l'arrivée de nouveaux variants de la Covid-19 nous oblige à rester vigilants. Nous devons continuer, autant que possible, à appliquer les gestes barrières nécessaires à la sécurité de tous. Nous espérons cependant que les prochains mois nous permettront de retrouver un quotidien moins contraint et à nouveau ponctué par ces temps festifs qui nous ont tant fait défaut.

Optimistes et engagés, nous vous donnons d'ailleurs rendez-vous dès fin août pour plusieurs événements à ne pas manquer, si les conditions sanitaires le permettent !

- **Le 27 août**, tout d'abord, avec une très belle soirée musicale qui viendra clôturer l'été. Au programme, **un show en live interprété par des artistes de talent** qui feront danser et chanter petits et grands. Pour compléter la soirée, les commerçants s'associent à la programmation en vous proposant, sur place, une restauration gourmande et variée. Je tiens ici à les remercier de leur implication dans la réussite de cette animation qui viendra redonner un peu de couleurs au village.

*Ne manquez pas nos **trois rendez-vous de la rentrée.***

- Puis **le 4 septembre**, ce sera le retour de notre grand rendez-vous annuel de rentrée : **le Forum des associations**. Nous vous invitons à venir nombreux rencontrer les différentes structures présentes ce jour-là et qui ont tant donné ces derniers mois pour s'adapter au mieux aux consignes sans cesse différentes et imposées, parfois à la dernière minute, par la Préfecture ou le Gouvernement. Des associations que nous avons eu à cœur d'accompagner, que cela soit matériellement ou financièrement afin qu'elles puissent, dès que possible, vous accueillir à nouveau, en extérieur avec des aménagement adaptés, puis, en intérieur, quand cela a été possible.

- **Le 18 septembre** : la Commune lance une **grande matinée de nettoyage des espaces publics**. Proposée par la Commission Nature et Environnement, cette action de sensibilisation s'inscrit plus globalement dans la démarche de développement durable initiée depuis plusieurs années maintenant et que nous avons officialisée à l'issue des dernières élections municipales avec la création d'une délégation dédiée (cf dossier p.16 à 19). Nous comptons sur votre présence pour participer à cette belle action collective et démontrer que notre commune s'investit pour l'avenir.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite, à tous, un très bel été !

Frédéric Jean, maire



©CinéCréatis

08/06

TOURNAGE D'UN COURT-MÉTRAGE

Un groupe de jeunes étudiants de **CinéCréatis**, une école qui forme au métier de réalisateur concepteur audiovisuel, a posé ses caméras à Brindas pour le tournage d'un court-métrage indispensable à la validation de leur passage en troisième année.



 (comme si)

08/05

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

C'est en petit comité que s'est tenu le **76^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**. Un beau moment de recueillement qui permet de rappeler aux jeunes que toute une génération s'est sacrifiée pour leur liberté.



28/06

LE TRUCK SOLIHA EN VISITE À BRINDAS

La Commune a accueilli le truck Soliha (Solidaires pour l'habitat), **un camion spécialement aménagé à destination des seniors pour leur expliquer comment faire évoluer leur logement** afin d'y vivre le plus longtemps possible et en toute sérénité.



REPRISE DES ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES

Les animations ne manquent pas durant les temps périscolaires. Sports, jeux de société, lecture, construction, jeux de balles, danse ou encore activités manuelles, comme ici avec la **création d'une grande banderole sur laquelle les enfants ont pu exprimer toute leur créativité.**

17/05

vous y étiez ?



24/04

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Nos amis italiens de Chignolo Po ont célébré les **10 ans de jumelage avec Brindas.**

©DR



03/06

PRIX LIVROVORES

Les jeunes du cercle de lecture du collège Charpak ont voté, lors d'un pique-nique sur la pelouse de la médiathèque, pour le Prix Livrovores 2021.

Un parking pour les randonneurs

Pour guider au mieux les sportifs avant leur départ de Brindas pour des randonnées pédestres ou à VTT, des panneaux indiquant le parking de la salle des fêtes comme lieu de stationnement ont été installés il y a quelques semaines.

Ce fléchage permet ainsi aux visiteurs de ne plus se garer sur le parking situé devant l'école maternelle, déjà bien occupé par les parents d'élèves et les utilisateurs du Carré d'Ass'.



VIE DE QUARTIER

Devenez référent de quartier

La Commune recherche de nouveaux référents pour chacun des huit quartiers de Brindas.

- ➔ Village - Le Morillon
- ➔ En Pelly - Le Chazottier
- ➔ Le Pont Chabrol - Les Balmes
- ➔ La Pillardière - Le Grossand - Les Sauzes
- ➔ Le Chalinel - Le Gourd
- ➔ Le Soyard - Les Hôteaux
- ➔ Le Milon - Le Bouleau
- ➔ Le Cherest - La Joanna.

Ces référents auront pour mission d'être des relais de la Commune sur le terrain ainsi que des référents sécurité en relation directe avec la gendarmerie.

EN SAVOIR +

Vous êtes intéressé(e) ?

Envoyez votre candidature (nom, prénom, adresse, mail et téléphone & lettre précisant vos motivations) par mail à accueil@brindas.fr ou déposez-la à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

SANTÉ

Adhérez à la mutuelle communale



Depuis 2018, l'équipe municipale s'est engagée en faveur de votre santé grâce à la mise en place d'une mutuelle communale. **Ce service vous propose de bénéficier d'une couverture santé à tarif négocié, sans condition et sans limite d'âge ni formalité.**

EN SAVOIR +

brindas.fr

SPORT



Des plongeurs de l'Usol aux JO de Tokyo

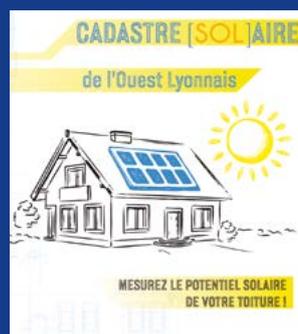


Matthieu Rosset et Alexis

Jandard représenteront la France, lors des prochains Jeux olympiques prévus à Tokyo du 23 juillet au 8 août. Bonne chance à eux !

EN SAVOIR + natation.usol.fr

Découvrez le potentiel solaire de votre toiture !



Le Syndicat de l'Ouest lyonnais (SOL) met à disposition de tous les habitants un **cadastre solaire qui permet de mesurer gratuitement le potentiel solaire de votre toiture** à partir de la saisie de votre adresse.

Cet outil en ligne vous donne accès rapidement à différentes informations sur votre toiture : la surface de panneaux optimale, les coûts d'installation, les gains d'énergie, le retour sur investissement et les bons contacts à avoir pour concrétiser votre projet. Vous pourrez ainsi visualiser **l'intérêt d'installer des panneaux thermiques pour chauffer votre eau, ou photovoltaïques pour vendre ou autoconsommer l'électricité produite.**

EN SAVOIR +

ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr

ENVIRONNEMENT

Lutte contre l'ambroisie : l'affaire de tous !



L'ambroisie est une plante invasive et très allergisante qui se développe rapidement du printemps à l'automne.

C'est à chacun d'agir pour éviter sa prolifération.

EN SAVOIR  brindas.fr

ÉCONOMIE

Bienvenue à...

➔ **Cabinet de thérapie énergétique et accompagnement bien-être** (coaching, hypnose, Reiki) pour adultes et enfants
37 rue du Pré Magne

☎ 07 69 77 40 51
rachelgoulu.fr

➔ **Les p'tis doigts de Sev**
Cours de couture à domicile, confection de vêtements et accessoires sur demande et réalisation de broderies...

☎ 07 50 43 46 00
facebook.com/seve.ro.50



Partez à la chasse aux Gnolus

Les Gnolus, petits personnages colorés et monoculaires, vous invitent à partager **une expérience ludique et gratuite de géocaching** ! Découvrez les Monts du Lyonnais autrement, sortez des sentiers battus et (re)découvrez le territoire par le biais de cette nouvelle chasse aux trésors.

Munis de votre smartphone, et de l'application mobile, partez à la chasse aux Gnolus, ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire...

EN SAVOIR  lesgnolus.fr

SANTÉ

+ de 16 000



C'est le nombre de personnes déjà vaccinées contre la Covid-19 depuis l'ouverture du centre de vaccinations des vallons

de lyonnais dans la salle de spectacle de Vaugneray, le 12 avril dernier. Pour ceux qui le souhaitent, des créneaux sont encore disponibles.

EN SAVOIR  doctolib.fr/vaccination-covid-19/vaugneray/centre-de-vaccination-covid-vallon-du-lyonnais

CLASSES EN 9

Participez au vide-grenier

La nouvelle édition du **traditionnel vide-grenier des Classes en 9** aura lieu dimanche 3 octobre sur le parking du parc des Sports.

EN SAVOIR  Renseignements et inscriptions
classesen9.net

SÉCURITÉ

Partez en vacances l'esprit tranquille !



Inscrivez-vous au dispositif **Opération tranquillité vacances** et profitez des rondes de surveillance effectuées par les agents de la police municipale durant votre absence.

EN SAVOIR  ☎ 04 78 16 02 04
brindas.fr (possibilité de remplir le formulaire d'inscription en ligne)

PRATIQUE

Pour vos démarches administratives, **pensez à France services**



Afin de réduire la fracture numérique et simplifier la relation des usagers aux services publics, le Gouvernement développe, sur l'ensemble du territoire national des maisons ou espaces France Services. Ces guichets uniques de service permettent d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives, que cela soit la création de comptes en ligne pour la CAF, la Sécurité sociale ou la Carsat, l'édition de relevés, l'actualisation mensuelle sur le site de Pôle emploi, les pré-demandes pour le renouvellement d'un passeport ou d'une pièce d'identité...

Pour les Brindasiens, l'espace France Services de Vaugneray vous accompagne, du lundi après-midi au samedi matin dans les locaux de l'agence postale, face à la médiathèque, 5 place du Marché.

EN SAVOIR +
☎ 04 87 25 53 31 - ✉ efs@vaugneray.com

SANTÉ

Attention aux tiques !



Responsables d'une douzaine de maladies différentes, dont la maladie de Lyme, **les tiques peuvent être très dangereuses.**

Retrouvez, sur notre site internet, quelques conseils simples et pratiques pour vous en protéger au mieux.

EN SAVOIR +
🌐 brindas.fr

Recensement 
militaire

Dès 16 ans, **pensez à vous faire recenser.** Pour cela, rendez-vous en mairie, munis de votre livret de famille et de votre carte d'identité.

Cette démarche vous permettra d'obtenir une attestation nécessaire à l'inscription pour certains examens (bac, permis de conduire...) et de vous inscrire à la Journée défense et citoyenneté.

EN SAVOIR +
🌐 presaje.sga.defense.gouv.fr

LOISIRS



Retrouvez la vogue !

Ne manquez pas la vogue, ses manèges et ses animations lors d'un week-end de fête prévu les 21, 22 et 23 août, place de la Paix.

EN SAVOIR +
🌐 brindas.fr



Vélo à assistance électrique : la CCVL vous aide également

Tout comme la Commune, la CCVL propose un accompagnement financier pour l'achat de votre vélo à assistance électrique.

Cette aide est cumulable avec la subvention de 200 € accordée par la municipalité.

N'hésitez plus !

EN SAVOIR + 🌐 ccvl.fr



Posez vos questions à
accueil@brindas.fr



Nous allons mettre en vente notre maison et j'ai entendu parler d'un contrôle d'assainissement à effectuer. Pouvez-vous m'en dire plus ?

Gérard D.



→ En effet, le règlement du service public de l'assainissement collectif a été approuvé par le Syndicat intercommunal d'assainissement de la haute-vallée de l'Yzeron (Siahvy) en septembre 2020.

De ce fait, **un contrôle de conformité du raccordement au réseau public d'assainissement d'eaux usées en cas de vente d'un bien immobilier est désormais obligatoire.** Le compte-rendu vous sera donc forcément demandé par votre notaire lors de la signature du compromis de vente.

Vous souhaitez vendre votre bien ? N'attendez plus et contactez Suez pour prendre rendez-vous :

- soit par téléphone au 0977 408 408 (appel non surtaxé)
- soit par mail à l'adresse : contact-vdr.ef@suez.com

Avec Grézieu-la-Varenne, Pollionnay, Sainte-Consorte, Vaugneray et Yzeron, Brindas est l'une des six communes concernées par ce contrôle.



Ma mère est un peu âgée et je passe la voir régulièrement pour m'assurer que tout va bien. Mais cet été, nous devons partir quelques jours et je suis inquiète de la laisser seule, notamment en période de fortes chaleurs. Comment faire ?

Martine F.

→ Soyez rassurée, votre maman ne sera pas seule ! En prévision des fortes chaleurs, la Commune prend soin des personnes les plus fragiles en activant son Plan Canicule. Ce plan désigne l'ensemble des actions mises en œuvre

par l'État, les hôpitaux, les établissements médico-sociaux et les collectivités territoriales pour prévenir les effets de la canicule et autres événements climatiques exceptionnels sur la santé des personnes considérées à risque ou isolées. À Brindas, la Commune propose aux personnes âgées et/ou en situation de handicap et isolées de se faire connaître pour figurer sur notre registre confidentiel.

Pour cela, contactez-nous soit par téléphone au 04 78 16 02 00, soit par mail à ccas@brindas.fr et transmettez-nous les coordonnées de votre maman afin que nous veillions sur elle en votre absence !

Canicule : soyez vigilants !

En cas de fortes chaleurs, vous êtes tous invités à vous protéger en :

- évitant de vous exposer au soleil et à la chaleur aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h),
- portant des vêtements légers, amples et de couleur claire,
- limitant vos efforts physiques,
- vous rafraîchissant avec des serviettes humides ou des brumisateurs,
- buvant au moins 1,5 l d'eau par jour,
- privilégiant les fruits et les légumes riches en eau,
- maintenant votre logement le plus frais possible, et en fermant pour cela volets et fenêtres.



Suivez-nous
sur Facebook
Commune de Brindas

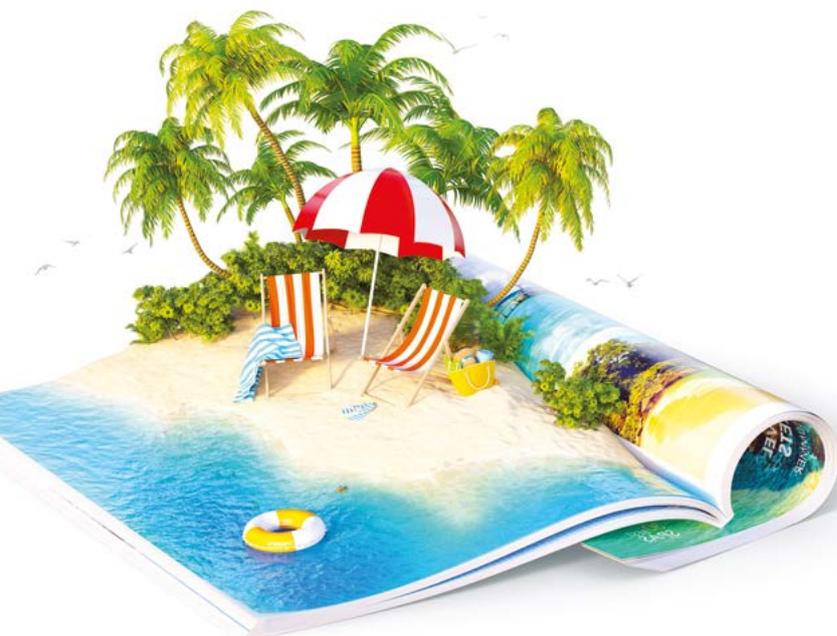




MÉDIATHÈQUE

Brindas plage

JUSQU'AU 28 AOÛT, LA MÉDIATHÈQUE REVÊT SA PARURE D'ÉTÉ...



Attention aux horaires d'été, jusqu'au 28 août. Voir p.35

Venez lire dans nos transats, sous les parasols ou en terrasse si le temps le permet et profitez d'une large sélection de livres sur les vacances, la mer, la détente, les voyages, les sports de plein air...

Cet été, vous pouvez emprunter sur votre carte :

- ➔ 20 documents imprimés
- ➔ 4 livres audio
- ➔ CD musicaux illimités

Et avec un abonnement adulte

- ➔ 8 DVD (dont 4 DVD enfants maximum)
- ➔ 1 liseuse

Tous les documents seront à rapporter au plus tard le mardi 31 août, exceptés les liseuses et les romans du Prix Mezzanine qui, eux, vous sont accordés pour 3 semaines à partir de la date du prêt.

GRAND PROJET

Pillardière : les travaux se poursuivent

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE CHANTIER,
LA RÉNOVATION DE LA ROUTE DE LA PILLARDIÈRE
DEVRAIT S'ACHEVER AVANT LA RENTRÉE.

Souvent empruntée par les Brindasiens et les automobilistes des communes environnantes, la **route de la Pillardière est une voie structurante du secteur Nord de la commune qui fait l'objet de travaux importants mis en œuvre par la CCVL.**

Au programme, un réaménagement complet avec, pour objectifs : la sécurisation des cheminements piétonniers, l'aménagement de places de stationnement et le renouvellement et le renforcement de l'éclairage public.

Débuté il y a près d'un an, ce chantier a tout d'abord permis l'enfouissement, par le Syder, des réseaux aériens, puis le remplacement progressif de l'éclairage public.

Des études complémentaires ont ensuite été menées concernant la gestion et **le renouvellement des réseaux d'eaux pluviales (dont la réfection a été financée par la Commune pour un montant total de 200 000 €)** et d'assainissement (à la charge du Siahvy) avec, pour conséquence, le remplacement de tuyaux et la rénovation du collecteur, gérés par le Siahvy, qui ont eu lieu au printemps. Ces travaux d'assainissement sont en passe de se terminer.



Viendront ensuite les travaux de voirie, à la charge de la CCVL, **mais avec une participation financière complémentaire de la Commune de près de 50 000 € afin que les aménagements réalisés aient un rendu plus qualitatif et permettent :**

- ➔ l'installation de bancs sur des espaces verts,
- ➔ l'application d'une couche de résine gravillonnée sur les bas-côtés matérialisant ainsi le cheminement piéton et favorisant l'apaisement de la circulation.

Le chantier devrait prendre fin avant septembre pour que la circulation et le passage des bus scolaires ne soient pas impactés au moment de la rentrée.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pas de répit pour les déchets !

PARTICIPEZ À LA MATINÉE DE NETTOYAGE DE LA COMMUNE ORGANISÉE PAR LA COMMISSION NATURE ET ENVIRONNEMENT LE SAMEDI 18 SEPTEMBRE DE 8H30 À 12H.

Le constat est sans appel : de plus en plus d'incivilités liées à la propreté viennent entacher notre belle commune. Masques usagés, bouteilles de plastique vides, déchets divers... sont jetés çà et là par des habitants bien indélicats et sans scrupules. Pour contrer ce fléau, la **Commission Nature et Environnement a décidé d'agir et vous propose de vous mobiliser, le temps d'une matinée, pour un grand nettoyage de rentrée.**

Les gants et les sacs de ramassage vous seront fournis. Vous n'aurez qu'à vous munir d'une tenue adaptée (vêtements confortables et chaussures de sport) et d'un gilet jaune pour votre sécurité. **Pour faciliter les opérations, les groupes d'intervention seront répartis dans les 8 quartiers de Brindas.** À vous de choisir le secteur qui vous motive le plus.

Un verre de l'amitié sera servi au parc des sports en fin de matinée.

Pensez à notre belle nature et mobilisez-vous en famille ou entre amis pour remplir un maximum de sacs et participer, à votre échelle, à la préservation de l'environnement.

EN SAVOIR +

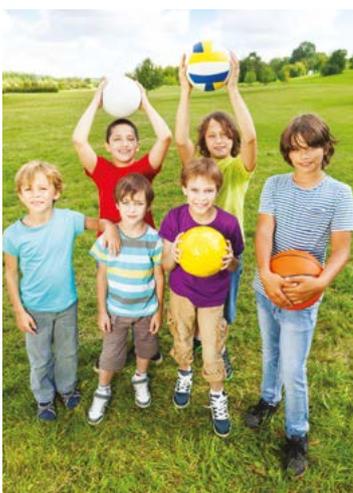
Dossier d'inscription sur brindas.fr.



SOLIDARITÉ

Pensez au Passeport jeunes !

CETTE AIDE FINANCIÈRE, MISE EN PLACE PAR LE CCAS, PERMET DE FACILITER L'ACCÈS À LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DES ENFANTS BRINDASIENS



La rentrée approche et avec elle viendra le choix de nouvelles activités pour l'année scolaire à venir.

Le **Forum des associations, organisé par la municipalité, en partenariat avec les structures associatives** de la Commune est le bon moment pour rencontrer les bénévoles et encadrants brindasiens et découvrir, avec eux, le

programme des animations proposées dans tous les domaines : sports, culture, solidarité... **Rendez-vous samedi 4 septembre de 8h30 à 13h dans la Salle des fêtes.**

Pour accompagner les familles et permettre à tous les enfants de pratiquer l'activité qu'ils souhaitent, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose le **Passeport jeunes qui s'adresse aux enfants brindasiens,**

de la petite section de maternelle à la troisième incluse, scolarisés à Brindas et inscrits dans une association de la Commune.

Pour pouvoir bénéficier de ce Passeport pour la saison 2021/2022, vous devrez **fournir au CCAS, avant le 31 décembre 2021**, l'ensemble des pièces justificatives suivantes :

- ➔ facture justifiant le paiement de l'adhésion à l'association,
- ➔ relevé d'identité bancaire,
- ➔ avis d'imposition.

Le montant de l'aide sera ensuite calculé en fonction du revenu fiscal de référence du foyer. Une seule aide pourra être accordée par enfant.

Cette aide est cumulable avec le Pass'sport de l'État et le Pass'Région.

EN SAVOIR +

brindas.fr - ccas@brindas.fr - ☎ 04 78 16 02 00

education.gouv.fr/le-pass-sport-323333

jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm



CITOYENNETÉ

Le Conseil des aînés est lancé !

LA RÉUNION DE LANCEMENT DU CONSEIL DES AÎNÉS A EU LIEU DÉBUT JUIN.
L'OCCASION POUR SES 23 MEMBRES DE FAIRE CONNAISSANCE, D'ÉLIRE UNE VICE-PRÉSIDENTE
ET D'ENVISAGER LES PREMIÈRES PISTES DE TRAVAIL !

C'est officiellement accueillis par Frédéric Jean que **les 23 membres du Conseil des aînés se sont rencontrés pour la première fois lors d'une assemblée plénière.**

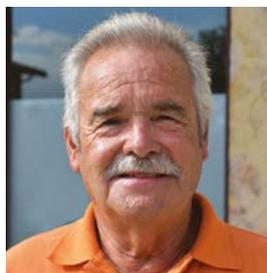
Le maire en a profité pour souligner l'importance de ce Conseil et **les ponts à construire avec le Conseil municipal des enfants qui sera mis en place à la rentrée** (voir p.13).

Comme l'a rappelé Bernard Balestie, conseiller municipal délégué au lien intergénérationnel et président de ce Conseil, **cette instance consultative a pour objectifs de :**

- ➔ permettre aux seniors d'être pleinement investis dans la vie locale,
- ➔ véhiculer une image positive des aînés,
- ➔ renforcer le lien social en nouant

des liens intergénérationnels, ➔ favoriser l'entraide et le bien vivre ensemble.

Les compétences et les expériences de ses membres ainsi que leur disponibilité permettront à l'équipe municipale d'étudier leurs projets, réaliser ceux qui pourront l'être et mettre en place différentes actions pour notre commune.



André Geindre, membre du conseil

« Père de 2 enfants et grand-père de 5 petits enfants, je suis Brindasien depuis 1982 mais je connais le village depuis mon enfance. Mes parents avaient une résidence secondaire ici quand j'étais petit.

J'y passais donc toutes mes vacances.

J'ai travaillé pendant 47 ans dans le premier groupe mondial de distribution internationale de matériel électrique. J'ai beaucoup voyagé pour cet emploi. Je n'étais donc pas souvent chez moi et je n'avais pas le temps de m'intéresser à la vie brindasienne. D'autant plus que j'étais déjà impliqué dans l'association Éducation et joie qui vient en aide aux enfants et adultes polyhandicapés. J'en ai été vice-président et administrateur pendant plus de vingt ans.

Je suis à la retraite depuis une dizaine d'années, j'ai quitté l'association en fin d'année dernière et j'ai donc un peu plus de temps pour moi. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui m'investir pour ma commune.

Que faire de nos anciens qui souhaitent rester chez eux alors qu'ils ne peuvent plus vivre tout seuls ? C'est une vraie problématique que je mets en parallèle avec celles des jeunes qui n'ont pas la possibilité de trouver un logement adapté à leurs besoins. Nous allons essayer de trouver des solutions ! »



Francine Soetaert-Rosenblatt, vice-présidente du conseil

« Professeur de lettres pendant 15 ans, j'ai poursuivi ma carrière en tant que proviseur adjoint et principal de collège dans l'Ain et le Rhône.

En 2015, une fois le temps de la retraite venu, nous avons décidé, avec mon mari, d'acheter une maison à Brindas.

J'aime beaucoup écrire, chanter et les activités créatives. J'ai choisi de faire la lecture aux enfants de l'école de la Tour, une fois par semaine, dans le cadre de l'action « Lire et faire lire ». J'interviens, lors de la pause déjeuner, auprès des CP et des CE1. C'est bien évidemment entre parenthèse depuis le printemps 2020, mais j'ai hâte de les retrouver. Je chante également dans une chorale de Sainte Foy-lès-Lyon, je participe à des ateliers philo, je lis beaucoup...

Il me semble que ce nouveau conseil pourrait travailler sur le développement de l'entraide entre seniors, mais aussi entre générations. Nous allons essayer d'apporter de la couleur à la vie, en synergie avec les associations déjà existantes. Même sans souffrir de solitude, des seniors peuvent sans doute découvrir des activités enthousiasmantes en relation avec les autres, quel que soit leur âge. Un peu de bonheur en plus, c'est ce que nous espérons ! »



ANIMATION

Prêts pour le concert de l'été ?

NE MANQUEZ PAS LA SOIRÉE MUSICALE DE CET ÉTÉ
RENDEZ-VOUS VENDREDI 27 AOÛT PLACE DE VERDUN.

Après plusieurs mois sans festivités, la Commune vous propose de clore l'été en beauté avec une **grande fête familiale et musicale organisée vendredi 27 août en centre-bourg, si les conditions sanitaires le permettent.** Sur une scène de 80m², le **Newzik live band**, un grand orchestre de renom, **interprètera en live, les succès d'hier et d'aujourd'hui, au rythme de chorégraphies endiablées, faisant chanter et danser petits et grands.**

Toute la place de Verdun sera fermée à la circulation et l'espace sera clos et sécurisé afin que les enfants puissent s'amuser en toute sécurité.

- ➔ **Les festivités débuteront dès 17h au Clos des arts avec la programmation des scènes ouvertes** proposées par la médiathèque, l'école de musique de la MJC et le Comité des fêtes.
- ➔ Puis la soirée se poursuivra place de Verdun, avec la **possibilité de dîner sur place grâce aux restaurants et commerces du village.** Du sandwich au repas assis en 3 plats, en passant par la paëlla, il y en aura pour toutes les envies. Deux buvettes seront également installées et tenues par l'Upib et les Classes en 0, 1 et 2.
- ➔ Et c'est vers 21h que sera donné le **coup d'envoi du grand concert !**

Belle soirée de fête à tous !



CITOYENNETÉ

Bientôt un Conseil municipal des enfants !

DÈS SEPTEMBRE, LES CM1/CM2 DE L'ÉCOLE DE LA TOUR SERONT APPELÉS À DÉSIGNER 16 D'ENTRE EUX POUR CONSTITUER UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Prévue pour la rentrée, la **création d'un Conseil municipal des enfants (CME) répond à la volonté de la municipalité de permettre l'expression des CM1/CM2.** Il sera un lieu de réflexion, de discussion, de proposition et d'action pour les jeunes élus. Cette instance consultative aura aussi pour but d'être un **outil d'éducation à la citoyenneté.** Elle pourra faire des propositions, suggestions sur différents aspects de la vie de la commune, des quartiers, de l'école... Ce conseil aura aussi la volonté de permettre aux enfants de monter des projets réalisables au sein de la commune et avec l'aide de la municipalité. Ils travailleront aussi en collaboration avec le Conseil des aînés.

Ce CME sera composé de 16 enfants de CM1/CM2 et siègera 3 fois par an sous la présidence de Frédéric Jean, maire. Des adultes du Conseil municipal encadreront les enfants afin de les aider à structurer et mettre en œuvre leurs différents projets. Les enfants pourront, s'ils le souhaitent, participer aux côtés du maire, aux différentes manifestations officielles de la Commune : commémorations, inaugurations, accueils divers...



La campagne électorale sera lancée début septembre, en lien avec les enseignantes et enseignants de l'école de la Tour qui ont accepté de participer au projets. Toute l'équipe municipale s'en réjouit !

La mise en place est prévue en septembre. Rendez-vous dans les prochains numéros de ce magazine pour tout savoir !

FESTIVAL INTER'VAL D'AUTOMNE

19^e édition du 3 septembre au 3 octobre

INTER'VAL D'AUTOMNE, LE RENDEZ-VOUS DU SPECTACLE VIVANT DANS LES VALLONS, AU CARREFOUR DES MUSIQUES, DES LIEUX ET DES PUBLICS, REVIENT À LA RENTRÉE.

Cette nouvelle édition gardera sa forte empreinte traditionnelle, caractérisée par 15 partenariats avec les associations et structures culturelles de la CCVL et, plus globalement, de l'Ouest lyonnais.

Avec **Julien Clerc** et **Thomas Dutronc**, la volonté de programmer des artistes de très haut niveau apparaît comme évidente. Côté humour, le **mentaliste Viktor Vincent** complétera l'offre des têtes d'affiche de cette nouvelle édition avec une proposition originale. Plus que jamais la **programmation sera éclectique, avec 23 spectacles représentant un large éventail de propositions** : musique classique, blues, rock, jazz, chanson française, danse, concerts d'instruments, théâtre, musique du monde, marionnettes musicales, spectacles d'humour et, enfin, les traditionnelles propositions à destination des scolaires.

Rendez-vous début septembre pour assister à tous ces spectacles !



EN SAVOIR +

Renseignements et billetterie

interval.ccvl.fr

- CCVL, 20 chemin du stade à Vaugneray, du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h

- dans les réseaux habituels

☎ 06 76 48 84 47

📘 [facebook.com/inter.dautomne](https://www.facebook.com/inter.dautomne)



LES ESTIVALES

Cet été, prenez le temps de (re)découvrir les Monts du Lyonnais !

JUSQU'AU 29 AOÛT, « LES ESTIVALES » SONT DE RETOUR !
L'OFFICE DE TOURISME VOUS RÉSERVE DE BELLES SURPRISES...

Une trentaine d'activités sont proposées en partenariat avec les prestataires des Vallons du Lyonnais et font partie des « Rendez-vous Découverte des Monts du Lyonnais ».

Zoom sur les activités à Brindas

➔ Démonstration de tournage sur bois

Vendredi 23 juillet de 14h à 16h et mardi 27 juillet de 10h à 12h à l'atelier « Bois d'Oublis », chemin des Barcel. Gratuit.

➔ Atelier « Marionnettes de la savane »

Vendredi 23 juillet à 10h30 au Musée Théâtre Guignol. Tout en carton, fils et papier, les animaux de la savane arrivent au musée ! Durée : 1h15. À partir de 4 ans Tarif : 6 € - Réservation obligatoire.

➔ Visite guidée de Brindas

Mardi 27 juillet et jeudi 26 août à 15h (voir p.23).

➔ **Rallye sur les traces de Guignol** au départ du Musée Théâtre Guignol
Vendredi 20 août de 14h à 17h.

Partez à la découverte du patrimoine de Brindas et parcourez les lieux fréquentés par la famille Mourguet.

➔ Atelier « Télé marionnettes »

Vendredi 27 août à 15h au Musée Théâtre Guignol. À partir d'une boîte à chaussures, fabrication d'un théâtre de papier où les marionnettes pourront raconter leurs histoires ! Durée : 1h15. À partir de 4 ans Tarif : 6 € - Réservation obligatoire.

EN SAVOIR +

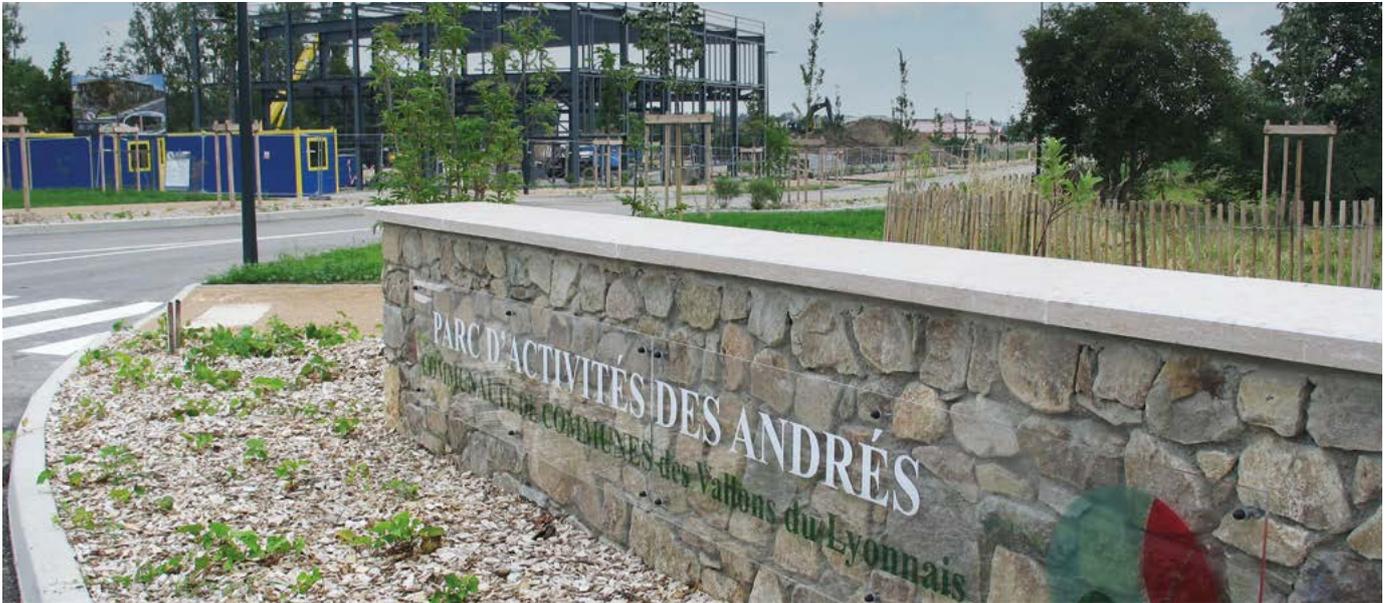
Programme complet disponible dans les Offices de Tourisme et sur montsdulyonnaistourisme.fr et ccvl.fr

Certaines animations sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Les réservations se font auprès de l'Office de Tourisme des Vallons du Lyonnais au ☎ 04 78 57 57 47 ou sur montsdulyonnaistourisme.fr

AMÉNAGEMENT

Le Parc d'activités des Andrés se développe !



AVEC UNE EXTENSION DE 9 HA, LE DÉVELOPPEMENT DU PARC D'ACTIVITÉS DES ANDRÉS PERMET L'ARRIVÉE D'UNE TRENTAINE DE NOUVELLES ENTREPRISES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES. **UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE EST APPORTÉE PAR LA CCVL, RESPONSABLE DU PROJET, AUX AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS.**

Portée par la Communauté de communes des vallons du lyonnais (CCVL), l'extension du Parc d'activités des Andrés a débuté en 2014 par la mise en place d'études techniques et environnementales et les premières acquisitions foncières. En 2019, le projet s'est précisé avec l'obtention de diverses autorisations administratives et, notamment, le permis d'aménager et les autorisations environnementales. **Les travaux ont eu lieu de juin 2020 à mai 2021, permettant ainsi la réalisation de 31 lots viabilisés de 500 à 5 000 m², représentant 6 ha de terrains commercialisables pour une surface totale de 9 ha.**

Ce nouveau parc est désormais accessible par une desserte à double sens pour les véhicules légers et les poids lourds et un tourne à gauche réalisé à l'intersection avec la route départementale 50, en partenariat avec le Département et la Commune. **Les 31 lots disponibles sont tous commercialisés (sous options, sous promesses de vente ou vendus).** Trois permis de construire ont déjà été accordés et un chantier est en cours.

En lien avec la dimension durable que souhaite donner la commune à chacun de ses projets (voir dossier p.16 à 19), une attention toute particulière a été portée au volet environnemental de ce programme.

Sur ce site, la CCVL s'est engagée à **préserver les secteurs de biodiversité préexistants** tels que les zones humides, mares, prairies, boisements, haies...

Un travail a été mené avec un architecte conseil pour **favoriser la qualité urbaine, paysagère et environnementale** dans le cadre des projets de construction qui,

pour exemple, se verront imposer le recours à une énergie renouvelable.

Des mares à paliers destinées aux amphibiens et divers aménagements propices à la petite faune ont été créés pour **renforcer l'intérêt écologique du site**, tout comme la plantation d'essences végétales locales et la lutte contre les espèces invasives.

Une **gestion des eaux pluviales à ciel ouvert** a été rendue possible par la réalisation de noues paysagères, d'un bassin de rétention écologique, et l'utilisation de revêtements perméables favorables à l'infiltration.

Les stationnements publics se font sur des **surfaces enherbées et un maillage modes doux** en lien avec les équipements et quartiers avoisinant a été installé en revêtement stabilisé.

La CCVL s'engage à effectuer, sur le long terme, un suivi écologique du site, afin d'assurer la pérennité de l'ensemble de ces aménagements écologiques.

EN SAVOIR +
Rendez-vous sur ccvl.fr



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nature et environnement : l'affaire de tous !



3 QUESTIONS À

ANNE CHANTRAINE
ADJOINTE À LA NATURE
ET À L'ENVIRONNEMENT

🗨️ Pourquoi avoir créé une délégation Nature et Environnement ?

Avec la création d'un poste d'adjointe à la Nature et à l'Environnement - une première à Brindas et un engagement qui avait été annoncé dans notre programme de campagne - nous souhaitons adresser un message

fort aux habitants. En effet, le développement durable est un sujet majeur qui nécessite une prise de conscience collective. C'est une démarche globale et sociétale qui impacte et se répercute dans tous les

domaines de notre vie quotidienne. Il nous faut agir maintenant et tous ensemble ! Chacun de nos projets doit désormais prendre en compte cette dimension durable.

🗨️ Quelles sont les spécificités de cette délégation ?

Toutes nos actions devant désormais intégrer ce volet durable, je travaille beaucoup en transversalité, que cela soit avec les autres adjoints, mais aussi avec la Communauté de communes des vallons du lyonnais (CCVL) dont de nombreuses compétences nous concernent. Cette dernière s'est d'ailleurs engagée dans une politique de transition énergétique et écologique

ambitieuse, avec, pour objectif de parvenir à produire localement autant d'énergie que le territoire de l'Ouest lyonnais en consomme d'ici 2050.

Pour cela, elle s'applique à diminuer les consommations d'énergie - une mission à laquelle chacun d'entre nous peut participer - et à augmenter la production locale d'énergies renouvelables.

Gestion durable des espaces verts, aménagement raisonné du territoire, préservation de la ressource en eau, optimisation du traitement des déchets, réflexion sur les mobilités... il y a tant à faire !

C'est en œuvrant tous ensemble que nous parviendrons à faire évoluer les comportements.

Et, en tant que collectivité, nous nous devons d'être exemplaires.

🗨️ Quels sont les projets développés par la Commune autour de cette thématique ?

Depuis les élections de juin 2020 et la création de cette délégation, nous avons mis en place une commission dédiée composée d'élus de la majorité et de l'opposition.

Nous nous retrouvons régulièrement pour développer des projets variés et à l'intention de tous.

L'aide à l'achat de vélos électriques pour tous les Brindasiens est une des mesures phares de notre engagement.

Nous essayons également de transmettre régulièrement, via nos supports de communication municipaux, des consignes essentielles pour la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie : lutte contre les chenilles processionnaires, le frelon asiatique ou encore le moustique tigre, vigilance face aux tiques, et, bien-sûr, la préservation de nos ressources

en eau, thème essentiel auquel est consacré ce dossier.

Au printemps, une quinzaine d'arbres ont aussi été plantés dans toute la commune. Nous allons également organiser une grande matinée de nettoyage samedi 18 septembre (voir p. 11) ainsi qu'une conférence sur le climat, le vendredi 15 octobre.

Bref, les projets et les idées ne manquent pas !

PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Brindas écEAUnome !

FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE QUI NOUS MENACE TOUS, LA COMMUNE A CHOISI DE S'ENGAGER DANS LA PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES EN EAU. NOUS VOUS PROPOSONS QUELQUES ASTUCES POUR EN FAIRE TOUT AUTANT !

Les périodes de canicule, et par conséquent de sécheresse, se multiplient et s'intensifient sur toute la planète.

Il est de notre devoir de participer, nous aussi, à cette lutte contre le réchauffement climatique et de préserver cette ressource vitale qu'est l'eau.

Notre commune, déjà très sensibilisée, a fait le choix d'adhérer à la charte des communes écEAUnomes, impulsée par le Sagyrc, syndicat qui gère la ressource en eau à l'échelle de notre bassin versant.

Cette charte nous engage à :

- réduire les prélèvements d'eau pour l'arrosage des espaces verts,
- développer le nombre de récupérateurs d'eau de pluie,
- privilégier des essences moins consommatrices d'eau et les plantations en pleine terre...

De bonnes pratiques que chacun peut aussi mettre en œuvre dans son jardin !



En voici **quelques exemples...**



→ Binez

Retournez régulièrement la terre de manière superficielle (pas plus de 2 cm de profondeur pour ne pas abîmer les racines) autour

de vos plantes. L'eau passera ainsi plus vite et mieux.



→ Installez un récupérateur d'eau de pluie

Tout prêt ou à fabriquer vous-même, **vous trouverez la solution pour stocker l'eau la plus claire possible** et

pouvoir ainsi vous en resservir aisément pour arroser, nettoyer votre extérieur, laver votre voiture, remplir votre piscine ou même votre chasse d'eau !

→ Paillez



Ne laissez pas la terre nue, recouvrez-la de paille, fougère, écorces de pin, pouzzolane, éclats d'ardoise...

Ces éléments déposés en surface permettent de

nourrir le sol, garder la fraîcheur de la terre, diminuer le développement des mauvaises herbes... et réduire l'arrosage.



→ Installez le goutte à goutte

Composé d'un tuyau adapté à disposer aux pieds de plantes, **ce système permet de n'arroser que le nécessaire et avec efficacité.**



→ Arrosez le matin ou en soirée

Inutile d'arroser lorsque le soleil est au plus haut, l'eau s'évaporerait immédiatement.

Arrosez vos plantes tôt ou tard pour que la terre reste humide plus longtemps.



→ Faites les bons choix

Certaines plantes sont très résistantes à la sécheresse.

L'aloë, l'agave ou l'armoise stockent l'eau et ne nécessitent aucun arrosage. Côté fleurs,

l'iris, le géranium, l'hellébore ou l'orchidée supportent très bien les fortes chaleurs avec peu d'eau.

Et si vous vous lanciez dans la permaculture ?

Qu'est-ce que la permaculture ? **Une manière écologique d'organiser son jardin en reproduisant ce qui fonctionne depuis des millénaires dans la nature.** Certaines plantes en protègent d'autres, s'entraident et prospèrent ainsi plus aisément. Il faut prendre un peu de temps pour commencer mais de nombreux manuels ou sites internet existent pour vous guider au mieux.

Puiser l'eau, c'est épuiser la rivière !

Vous avez, peut-être, dans votre jardin un puits ou un forage qui vous permet de prélever de l'eau pour arroser votre jardin ou remplir votre piscine.

Sur le bassin versant de l'Yzeron, dont notre commune fait partie, on estime qu'il y a entre 1 200 et 2 000 forages privés. **Or en période de sécheresse, l'eau qui est prélevée via ces puits ou forages par les particuliers est « détournée » des cours d'eau qui en manquent déjà cruellement.** La vie aquatique, la biodiversité et l'équilibre de notre environnement en souffrent.

Même si vous n'habitez pas à proximité immédiate de la rivière, l'eau que vous prélevez dans votre puits alimente au final l'Yzeron, via le réseau d'écoulement souterrain. Alors, pour préserver l'avenir, en période de sécheresse, **prélevez le moins possible d'eau, la rivière vous en sera reconnaissante !**



2 actions récentes de la Commune



Installation d'un réservoir de récupération d'eau au restaurant scolaire

Grâce à ce nouveau récupérateur, toute l'eau servie à table mais non bue par les enfants est désormais récupérée et permet d'arroser les plantations faites à l'école dans le cadre d'Objectifs Terre, ou à défaut celles réalisées par les services techniques.



Plantation d'une quinzaine d'arbres

Début mars, de nombreux arbres ont été plantés par les services techniques dans différents lieux de la commune. Choisis pour leur résistance au changement climatique, ils viennent embellir un peu plus notre village.

➔ Montée du Clos

remplacement d'arbres le long de la crèche
1 albizia, 1 paulownia et 1 ginkgo biloba

➔ Carré d'Ass'

1 érable lacinié et 1 mûrier

➔ Intersection entre le chemin des Essarts et le chemin des Andrés, sur un triangle enherbé

1 érable lacinié

➔ Salle des Fêtes

Remplacement d'arbres écorcés et cassés
1 érable lacinié et 1 chêne rouge

➔ Collège

2 chênes rouges et 1 tulipier

➔ Bassin du Pontay

vers le skate-park, à gauche des modules fitness
1 sequoia et 2 chênes rouges

➔ Placette des Ormeaux

au pied de la mairie, vers l'ancienne entrée du château
1 cerisier à fleurs

À la suite d'aménagements divers, les services municipaux ont également planté des arbustes en plusieurs lieux :

➔ en face du caviste, rue du Vieux Bourg

➔ le long du mur entre la RD 311 et le chemin des Andrés

➔ chemin d'En Pelly

➔ le long de la RD 311, entre le rond-point de l'ancienne Gare et la salle des fêtes

➔ vers le collège, chemin des Andrés

➔ montée des Balmes, vers l'arrêt de bus

➔ montée de l'ancienne Gare

➔ place des Marronniers

➔ chemin des Vieures

➔ chemin du Grossand.



VOISINAGE

Entre voisins, restons attentifs et courtois !

VOICI QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE
À RESPECTER POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

Attention aux bruits !

Tout type de bruit, qu'il soit domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive ou de loisirs **ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage.**

Cette consigne est valable de jour comme de nuit.

Des aboiements répétés, de la musique trop forte, un deux-roues au moteur pétaradant sont autant de nuisances sonores qu'il faut éviter.

En application de l'arrêté préfectoral n°99-1667 du 19 avril 1999, **les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés par des particuliers :**

- ➔ du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- ➔ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ➔ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les professionnels sont quant à eux autorisés à effectuer des travaux, de 7h à 20h, sauf les dimanches et jours fériés, exception faite aux interventions urgentes d'utilité publique qui peuvent, elles, survenir à tout moment.

En vertu de l'article R 623-2 du Code pénal, **les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui survenant entre 22h et 7h du matin sont punis de l'amende** prévue pour les contraventions de 3^e classe (68 €, passant à 450 € si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours).

Bien vivre avec les animaux

→ Nuisances sonores

Il est **interdit, de jour comme de nuit, de laisser un animal** agir ou aboyer de manière à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.



→ Déjections canines

Tous les propriétaires de chiens doivent **ramasser les déjections de leurs animaux** sur les trottoirs et dans les lieux publics, sous peine de contravention de classe 3.



→ Nourriture des animaux



Il est interdit de déposer de la nourriture pour attirer les animaux errants ou non domestiqués.

Ce geste, au demeurant anodin, peut **attirer les rongeurs et constituer une gêne pour tout le voisinage.**

Gestion des déchets

→ Sur la voie publique



Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner ses déchets sur la voie publique sont des **incivilités rigoureusement interdites et passibles, elles-aussi, de contraventions.**

→ Dans son jardin



Ce n'est pas parce que vous êtes chez vous, que tout est possible !

Il est **interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels**, sous peine d'une contravention de 4^e classe équivalent à 750 €. Aucune dérogation pour quelque motif que ce soit n'est possible.

Tous les déchets sont à déposer à la déchèterie de Vaugneray ouverte, selon ses horaires d'été, jusqu'au 30 septembre :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le samedi de 9h à 18h.

Que faire en cas de litige ?

Malgré toutes ces consignes qui visent à préserver la tranquillité de chacun, il peut arriver que nos voisins soient, parfois, un peu trop bruyants.

Avant de contacter la police municipale ou la gendarmerie, prenez, tout d'abord, le temps du dialogue pour un arrangement à l'amiable.

Il se peut que vos voisins n'aient pas conscience des nuisances qu'ils génèrent...

Exposez-leur calmement les faits et voyez si une entente est possible.

TOUS SAPIENS

**SPECTACLE
DE DANSE
MODERNE, JAZZ &
CONTEMPORAINE**

Lieu : «L'InterValle» 18 bis chemin du stade
69670 VAUGNERAY. Infos : 06 20 14 75 48
Réservations : <https://ascendanse.mapado.com>



ASCENDANSE

Tous sapiens !

APRÈS PLUSIEURS REPRÉSENTATIONS ASSURÉES EN JUIN, **ASCENDANSE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 2 OCTOBRE POUR SON SPECTACLE TOUS SAPIENS, DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE ÉDITION DU FESTIVAL INTER'VAL D'AUTOMNE.**

Gâce à la motivation et l'ingéniosité sans limite de l'équipe d'Ascendanse, **19 ballets et 12 solos ont finalement vu le jour au terme de cette année si particulière.**

→ **Le 1^{er} juin**, 12 jeunes danseuses ultra motivées ont présenté leurs créations libres (solos) lors du spectacle « Électrons libres » devant un public conquis !



©Ascendanse

→ **Le 13 juin**, le groupe ados-inter-avancés a présenté son ballet *Trauma* à l'occasion du Festival Temps Danses à Mornant.

→ **Le 26 juin**, c'est à guichet fermé que se sont jouées les deux représentations du spectacle *Humania* dans la salle de spectacle de Craponne.

Quoi de mieux que ce thème autour de l'humain pour illustrer toute l'énergie déployée ces derniers mois par les danseurs, bénévoles et parents, sous la houlette de Valérie Tournier, directrice de la danse, et de Marielle Gollin, présidente de l'association.

Un pur moment de grâce après tous ces « stop and go » perpétuels !

Vous avez raté Humania ?

Ne manquez pas *Tous sapiens*, **une création originale présentée samedi 2 octobre à 18h dans le cadre du Festival Inter'Val.**

Ce spectacle haut en couleurs verra l'évolution sur scène de **50 danseurs d'Ascendanse et deux compagnies professionnelles** : le Lyon Ballet (Aufait) Junior et la Cie Chor'art de Valence. Il s'attachera à présenter cet être cognitif (perception, langage, mémoire, mouvement...) devenu un homme moderne avec son évolution ancestrale, ses addictions et ses résiliences qui se raconte désormais en dansant et dont l'émotion est en mouvement...

EN SAVOIR +

Pour réserver vos places, rendez-vous sur interval.ccvl.fr ou ascendanse.mapado.com.

Vous pouvez également les acheter directement à la CCVL ou dans la boutique Cassiopée de Craponne.

ascendanse.fr ☎ 06 20 14 75 48



LE VIEUX BRINDAS

À la découverte de notre village

PROFITEZ DES VISITES ESTIVALES PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION LES 27 JUILLET ET 26 AOÛT.

Depuis plus de 40 ans, le groupe de « Recherche Historique du Vieux Brindas » **participe à la vie brindasienne** en proposant des manifestations, conférences, visites, voyages et, bien entendu, recherches historiques.

Un pan important de l'association concerne aussi la **sauvegarde d'anciens matériels agricoles, dont la fameuse batteuse de 1931**, vedette de la journée de battage proposée régulièrement.

Chacun peut trouver sa place selon ses aptitudes : mécanique, bricolage, « rats de bibliothèque », histoire locale.

La palette est large pour celles et ceux qui voudraient rejoindre les membres bénévoles de l'association.

Ne manquez pas l'occasion de les rencontrer cet été, lors de **visites gratuites et ouvertes à tous** proposant la découverte de la longue aventure du village de Brindas, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours, en collaboration avec l'Office de tourisme des Vallons du Lyonnais, dans le cadre des « Estivales » (voir p.14).

Vous y apprendrez les anecdotes et origines qui ont fait sa renommée, ses liens avec Guignol et découvrirez les restes de l'ancien château féodal devenu la mairie, l'église Saint-Blaise, les ruelles et les vestiges du vingtain. **Rendez-vous au pied de la Tour, devant la mairie, place de Verdun, le mardi 27 juillet et le jeudi 26 août à 15h.**

EN SAVOIR +
06 71 47 46 77.
levieuxbrindas.fr



©Le Vieux Brindas

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous le 4 septembre

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE MISE EN SOMMEIL FORCÉ, LA VIE ASSOCIATIVE REPREND SON COURS.

RETROUVEZ TOUTES VOS ASSOCIATIONS BRINDASIENNES LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS PRÉVU SAMEDI 4 SEPTEMBRE.



Les derniers mois ont été très difficiles pour toutes les associations brindasiennes. **La Commune n'a eu de cesse d'être à leurs côtés pour les accompagner au mieux dans cette période, que cela soit par le biais d'aides financières exceptionnelles ou par l'aménagement de locaux et le prêt de matériel indispensable** à la reprise de certaines activités selon le protocole sanitaire du moment.

Et, comme chaque année, la municipalité se mobilise à la rentrée pour leur permettre de rencontrer les Brindasiens et leur présenter leur programme 2021/2022 à l'occasion du traditionnel **Forum des associations.**

Rendez-vous samedi 4 septembre de 8h30 à 13h dans les petite et grande salles des fêtes.

Et pour financer une partie des adhésions de vos enfants de 3 à 15 ans, pensez au Passeport jeunes (voir p.11).



CELTIC WIND

Un nouvel album et des projets à venir...

**LE GROUPE BRINDASIEN CELTIC WIND
VIENT DE SORTIR UN NOUVEL ALBUM LIVE,
SOUTENU PAR LA COMMUNE,
DISPONIBLE EN VENTE AUPRÈS DE L'ASSOCIATION
ET EN PRÊT À LA MÉDIATHÈQUE.**

©Celtic Wind

L'association musicale Celtic Wind a pour vocation de **faire connaître les musiques celtiques de Bretagne, Irlande, Écosse, Galice (Nord-Ouest de l'Espagne) et possède un répertoire de chants de la mer.** Elle propose également de **grands bals folk de musiques du monde animés par des « maîtres à danser » présents pour initier le public.**

Ces derniers mois, les six membres du groupe, musiciens et danseurs n'ont pas renoncé, « malgré les vents contraires », à aller de l'avant.

À la suite du Festival Inter'Val d'Automne de septembre 2020, le groupe s'est lancé dans la **réalisation du CD live Inter'Val, composé de sept titres représentatifs de son répertoire et tiré à 300 exemplaires.**

Afin de soutenir cette initiative, la Commune a, lors de son Conseil municipal du 10 mai dernier, **voté à l'unanimité le versement d'une subvention de 500 €,** couvrant ainsi le tiers du budget global investi dans cette production.

Si vous êtes intéressé(e) pour découvrir cet album, quelques exemplaires sont en prêt à la médiathèque et le CD est également disponible à la vente auprès de Celtic Wind. Cet été, le sextuor se produira, début août, au festival celtique «Musique en Gévaudan» de Saugues en Haute-Loire, ainsi que dans divers lieux en Briançonnais lors de concerts et animations festives.

Dans un avenir plus lointain, le groupe répondra également présent pour la fête de la Saint-Patrick et la prochaine édition de la Foire de Brindas prévue en 2022 !

EN SAVOIR +

Pour tous renseignements concernant les concerts à venir ou pour contacter l'association afin de vous procurer son CD

✉ pascal mireille.faure@gmail.com

🌐 facebook.com/celticwindband



En bref...

USOL DANSE

Merci **Pascale !**

L'ensemble des élèves, encadrants et bénévoles de l'Usol danse remercie chaleureusement **Pascale Duperray qui prend une retraite bien méritée après 38 ans passés au sein de l'Usol.** Et dès la rentrée, l'association accueillera un nouveau professeur de jazz...



@Usol

EN SAVOIR 

 danse.usol.fr

BRIND'ACCORD



@Brind'accord

Bienvenue à **Chantal Gasnier**

Robert Rizoud a cédé son fauteuil de président qu'il a occupé de 2017 à 2021. Tous les membres de la chorale brind'Accord le remercient chaleureusement pour son dévouement et ont eu le plaisir d'accueillir **Chantal Gasnier, la nouvelle présidente.**

EN SAVOIR 

 06 09 98 14 68

USOL JUDO



Nouveauté

Un **cours de jujitsu combat pour les enfants** devrait être mis en place à la rentrée.

EN SAVOIR 

 usol-judo.comiti-sport.fr

À 2 PATCH DE CHEZ VOUS

Joyeux anniversaire !

POUR LES 20 ANS DE L'ASSOCIATION, DÉCOUVREZ UNE BELLE EXPOSITION.



Cette année, l'association **À 2 patch de chez vous fête ses 20 ans !**

À cette occasion, elle organise **une exposition présentant quelques-uns des nombreux patchworks réalisés depuis sa création.** Tous très différents les uns des autres par leurs nuances, leurs motifs ou leurs techniques de réalisation, ils vous inviteront au voyage dans le monde de la couleur, de la poésie et de la minutie !

Rendez-vous samedi 18 septembre de 10h à 17h dans la Petite salle des fêtes.

Et si vous avez chez vous des bouts de tissu ne demandant qu'à être mis en scène au gré de votre créativité, **n'hésitez pas à rejoindre ce dynamique club de patch :**

- ➔ soit en semaine les lundis, mardis après-midi ou mercredis soirs (hors vacances scolaires),
- ➔ soit un samedi par mois, lors d'une journée complète durant laquelle un projet bien défini est proposé par une animatrice.

Le programme de la saison 2021/22 sera disponible au Forum des associations (voir p.23).

EN SAVOIR 

 Emmanuelle Urtizberea  06 81 91 60 17



MJC

Plus que jamais un lieu de culture, de loisirs et de sport ouvert à tous...

POUR LA SAISON 2021/2022, DE NOUVELLES DISCIPLINES ET DES ATELIERS À LA DEMI-JOURNÉE SERONT PROPOSÉS PAR LA MJC AFIN QUE TOUS LES BRINDASIENS PUISSENT EXPLORER DE NOUVEAUX UNIVERS, DÉCOUVRIR DE NOUVELLES PASSIONS, RÉVÉLER LEURS TALENTS...



Des activités culturelles à découvrir...

→ Street art (11 - 17 ans)



Découverte des **nombreuses techniques de l'art urbain** et apprentissage des étapes de création d'une œuvre (initiation au lettrage, réalisation de formes graphiques...).

→ Modelage (dès 11 ans et adultes)



Par le contact avec la terre, **découverte de différentes techniques** pour appréhender le volume avec imagination et créativité et s'initier aux techniques de cuisson.

Des activités sportives à essayer...

→ Club échecs (dès 6 ans et adultes)

Initiation et enseignement. Les échecs permettent de travailler la concentration, la mémoire et développer les sens tactiques et stratégiques tout en s'amusant.

→ Fit' Kids (8-11 ans)

Initiation au fitness avec de nombreuses activités variées pour que chaque séance soit une découverte ludique, tout en faisant travailler les muscles, l'endurance, la souplesse, la coordination : step, danse, aérobic...

→ Yog' Kids (8-11 ans)



Il n'y a pas d'âge pour commencer à pratiquer le yoga, source de nombreux bienfaits. L'idée est de rendre les **séances ludiques pour les enfants**. Les postures choisies sont donc adaptées à leur âge mais aussi à leur goût.

→ Zumb' Kids (6-11 ans)

La zumba pour enfants associe le plaisir de danser aux multiples bienfaits de l'exercice physique. Ils peuvent danser sur des tubes actuels et des musiques latines avec des chorégraphies adaptées.

→ Salsa / batchata / kizomba (adultes)

Que vous ayez un niveau débutant ou intermédiaire, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e), **apprenez à danser au rythme des danses latines dynamiques et chaudes.**

Et une offre d'ateliers élargie !

Vous ne pouvez, ou ne voulez, vous engager dans une pratique hebdomadaire ? Alors ces ateliers ponctuels aux thématiques variées peuvent vous intéresser...

→ Atelier impressions (dès 14 ans)

Venez découvrir **différentes techniques d'impression sans presse** : monotype, collagraphie, linogravure...



→ **Atelier croquis modèle vivant dès 16 ans et Architecture/paysage in situ dès 13 ans**

Initiation aux techniques du dessin et de la peinture rapide, dégagant à grands traits, l'essentiel du sujet.

→ **Atelier DIY (Do It Yourself)**

Venez fabriquer des **cosmétiques et produits d'entretien maison** avec des ingrédients naturels, bio et de qualité...

→ **Atelier photo (dès 16 ans)**

Différents thèmes seront abordés : la photographie en noir et blanc, la maîtrise du contre-jour, le portrait type Harcourt, apprendre à « sortir du mode auto »...

→ **Atelier création de bijoux**

L'atelier développe la **sensibilité esthétique** des participants et permet à chacun d'exprimer sa **créativité artistique pour réaliser un bijou unique**.

EN SAVOIR +

En attendant la nouvelle plaquette de la MJC qui sera distribuée fin août dans les boîtes aux lettres, retrouvez le programme complet sur mjc-brindas.fr

Nouveauté : les inscriptions sont possibles en ligne !

Mais avant la rentrée, ce sont les vacances d'été...

L'Espace Jeunes de la MJC, c'est...

→ **de l'accueil libre**

Un local pour les ados avec différents espaces : coin détente, billard, baby-foot, bricolage/création, jeux de société, ordinateurs en libre accès. Ils peuvent venir seul ou avec des ami(e)s, **du lundi au vendredi entre 14h et 18h**. Des animateurs sont présents pour les accueillir.

→ **des stages**

Un **stage de culture urbaine** du 19 au 23 juillet, fait suite au stage de street art organisé lors des vacances d'hiver. Il permettra de découvrir les différents arts de la culture urbaine (graff, hip-hop, rap, lightpainting,...).

Et aussi, un **stage web radio du 24 au 26 août**, durant lequel les participants vont créer leur propre émission radio !

→ **des séjours**

Un **séjour au Puy du Fou et au Futuroscope** du 26 au 30 juillet et un séjour nautique du 30 au 31 août à Saint-Pierre-de-Bœuf.

→ **et de nombreuses activités** proposées tous les jours (laser games, paintball, accrobranche, VTT ...).

EN SAVOIR +

Retrouvez toute l'offre d'été de la MJC directement dans ses locaux, auprès des équipes et sur le site. Renseignements et inscriptions au ☎ 06 01 62 60 66 ou par mail ✉ jeunesse@mjc-brindas.fr.



HANDBALL

Le sport en fauteuil avec Sohel Mathis

HANDBALLEUR BRINDASIEN DE 19 ANS, SOHEL NOUS RACONTE SON INVESTISSEMENT DANS LE SPORT ET DU HANDICAP.

→ **Quel est votre parcours sportif ?**

J'ai débuté le handball à Brindas, dans la catégorie des moins de 12 ans et j'ai progressé rapidement avec mes éducateurs. Ensemble, nous avons été champions régionaux, catégorie moins de 15 ans. Après 2 ans chez les moins de 18 ans Championnat de France, j'évolue aujourd'hui en Senior. Je suis en Licence 1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) à Lyon et toujours Brindasien. En Master, je souhaiterais me spécialiser en Activités et pratiques adaptées Santé, permettant l'ouverture au sport et la rééducation spécialisée des personnes en situation de handicap physique ou social.

→ **Parlez-nous de votre engagement bénévole ?**

En tant que joueur, j'ai toujours aimé échanger avec mes coachs. J'ai ensuite animé de petites séances pendant les vacances. Puis, j'ai pris un poste d'entraîneur de jeunes, dont les moins de 11 ans garçons à Brindas, sous la supervision bienveillante d'un coach référent. J'aide aussi activement à l'organisation du Handi'Amo, étape annuelle et brindasienne du tournoi national de hand fauteuil pour les personnes en situation de handicap.

→ **Pouvez-vous nous en dire plus sur votre projet Inclusion 2021 ?**

Je suis référent pour la Journée nationale du sport et du handicap. Malgré la situation sanitaire, nous avons tenu à maintenir cette journée en l'adaptant pour faire découvrir les pratiques handisport à de jeunes enfants (CE1-CM2). Nous en avons accueilli 400 de 3 écoles de Lyon. Ils ont pratiqué le cécifoot, le hand fauteuil et d'autres sports adaptés. Mon club ayant une section hand fauteuil, il m'a prêté 15 fauteuils, le matériel et le support organisationnel nécessaires.

Les enseignants étaient ravis et bluffés par l'investissement des enfants.

Je serais très heureux d'organiser une demi-journée sur le même modèle avec mon club, la CCVL et les établissements scolaires de l'ensemble du territoire.



EN SAVOIR +

Comme Sohel, vous souhaitez vous-aussi rejoindre Brindas Handball et vivre une belle aventure humaine ? Vous souhaitez contacter le club pour toute demande de renseignement, envoyez un mail à ✉ admin@brindas-handball.fr



43, c'est le nombre de cachets minimal indispensable à déclarer sur une année lorsque l'on est intermittent du spectacle et que l'on veut ensuite pouvoir bénéficier des indemnités chômage !



Pour visionner 43 cachets, scannez ce QR code ou rendez-vous sur YouTube.

©DR

CINÉMA

Les mille et une vies de Jean-Pierre Guinand



COMÉDIEN, JEAN-PIERRE GUINAND S'INVITE RÉGULIÈREMENT CHEZ VOUS GRÂCE AUX RÔLES DE SECOND PLAN QU'IL INTERPRÈTE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, QUE CELA SOIT DANS DES TÉLÉFILMS OU DES FILMS. IL A RÉCEMMENT FRANCHI UNE NOUVELLE ÉTAPE EN DEVENANT CO-SCÉNARISTE DU COURT-MÉTRAGE 43 CACHETS.

Pour ceux qui ne vous connaîtraient pas encore, présentez-vous en quelques lignes...

Brindasien pur souche, je suis né en 1963 et j'ai grandi dans le village. C'était la belle époque ! On se retrouvait souvent avec les copains à la Maison des Jeunes créée par Claude Bon. Vers 12 ou 13 ans, on avait monté un spectacle pour les feux de la Saint-Jean. C'est probablement là que j'ai attrapé le virus du spectacle. J'ai arrêté mes études l'année du bac, sans même le passer et, en parallèle, j'ai pris des cours de théâtre et d'expression corporelle. J'ai eu la chance de découvrir un plateau de tournage en décrochant le petit rôle dans un téléfilm de France 3. J'avais 17 ans et j'ai alors compris que je voulais vraiment être comédien. Mais pour y parvenir, à l'époque, il fallait partir pour Paris, chose que j'ai refusée pour ne pas quitter ni les copains ni ma petite amie du moment, Patricia, qui est devenue, quelques années plus tard, ma femme, puis la mère de mes enfants et avec qui je partage toujours ma vie aujourd'hui !

Mais alors, comment avez-vous fait pour évoluer dans ce milieu-là malgré tout ?

Laissant mes rêves de cinéma de côté, je me suis installé, au début des années 80, comme artisan dans la rénovation immobilière. Puis de rencontres en échanges, j'ai créé une société de vêtements de sport pour les clubs de la région. Grâce au réseau que j'avais pu tisser au fil du temps et toujours animé par cette envie de spectacle, j'ai organisé un gala de patinage artistique à Charlemagne, en présence de Surya Bonali et Isabelle et Paul Duschenay. La soirée a été une réussite et m'a permis d'associer travail et passion. Mais les années 90, dans ce contexte difficile de guerre du Golf, m'ont obligé à revoir mes priorités. Je me suis recentré sur ma famille et mes deux enfants alors âgés d'une dizaine d'années et je suis retourné à la rénovation. Ce n'est qu'en 2009 que j'ai finalement repris les castings et décroché mon premier rôle : celui d'un livreur dans le long métrage *Blanc comme neige*, avec François Cluzet. Depuis, les tournages se sont

enchaînés... *Le goût des merveilles*, avec Virginie Effira, *Disparus*, avec François-Xavier Demaison, ou encore *Le grand jeu* aux côtés d'André Dussolier. Je fais également beaucoup de figuration silhouette pour TF1, France 2 et France 3, notamment dans *Cassandra*.

Comment vous est venue l'idée de 43 cachets ?

J'avais depuis longtemps cette envie de faire un court-métrage entre copains qui mettrait en lumière ces invisibles, mais pourtant essentiels du cinéma, que sont les silhouettes ou figurants. C'est avec Waléry Doumenc, plus spécialisé dans le doublage, que je me suis lancé dans l'aventure. Nous avons écrit un pilote que j'ai ensuite fait lire à Sandra Mainguene, assistante de réalisation. Emballée par le script, elle l'a proposé à Jean Sarrus, célèbre membre des Charlots, et tous deux en sont devenus les co-réalisateurs. Tout s'est très vite accéléré. D'un petit film entre copains, nous sommes passés à 10 comédiens, 12 techniciens, au total une trentaine de personnes pendant 4 jours...

Le tournage a eu lieu en janvier 2020 à Brindas, cela me tenait à cœur !

Afin d'assurer le financement de cette production, j'ai sollicité de nombreux commerces et entreprises du secteur qui ont été très nombreux à jouer le jeu. Pour les remercier, nous avons organisé une grande soirée de projection, le 3 mars 2020, juste avant le confinement : plusieurs centaines de personnes étaient réunies dans la salle des fêtes pour un beau moment tous ensemble.

Nous avons le projet d'adapter ce court métrage de 13 minutes en une série télé de 2 x 45 minutes. Il faut donc retravailler le scénario et étoffer les personnages car les exigences sont d'un autre niveau. Avec Jean et Sarah, nous prenons notre temps pour que le résultat soit à la hauteur ! Ce nouveau texte devrait être terminé d'ici la fin de l'année et nous l'enverrons à quelques sociétés de production en espérant que l'une d'elle veuille bien nous suivre dans cette belle aventure...

Ma plus belle rencontre reste celle de Fabrice Luchini à l'occasion d'Alice et M. le maire



CUISINE

Se régaler avec des brochettes de fruits

Comme tu le sais, les fruits et les légumes sont essentiels pour ta santé.

Et l'été est une saison formidable pour faire le plein de vitamines en te régaland avec des produits frais, juteux et gorgés de soleil.



Pour épater ta famille et tes copains, nous te proposons de réaliser de petites brochettes de fruits, colorées et savoureuses.

Pour cela, rien de plus simple :

→ **Choisis des fruits bien mûrs** : fraises, framboises, bananes, myrtilles, cerises, groseilles, cassis, kiwis, pêches, abricots, melons, pastèques, grenades, caramboles ...

→ **Enlève la peau** et les noyaux de ceux qui en ont **et passe rapidement sous l'eau** les autres.

→ Pour les plus gros, **coupe de petits dès**, en faisant bien attention à ne pas te blesser. Pour plus de sécurité pour ces deux étapes, demande à un adulte de t'aider.

→ **Prends de petits piques en bois sur lesquels tu vas venir glisser les fruits** entiers ou en morceaux selon tes envies.

→ **Dispose ces brochettes dans un grand plat** et mets-les au frais une heure ou deux avant de les servir.

Bon appétit !



L'astuce en plus :

Pour les plus gourmands, ces brochettes peuvent être servies accompagnées d'un peu de glace à la vanille, de crème chantilly ou de sauce au chocolat...





DESSIN

Coloriage

Ates crayons de couleurs ou feutres pour découvrir le dessin caché !

Colorie chaque case en fonction de son numéro.



5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
5	5	5	5	5	5	5	3	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5
5	5	5	5	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5
5	5	5	5	3	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	5	5	5	5
5	5	5	3	2	2	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	5	5	5
5	5	3	2	2	1	1	1	4	1	1	1	2	2	3	3	3	5	5	5
5	5	3	2	1	1	4	1		1	4	1	1	2	3	3	3	3	5	5
5	3	2	2	1	1	1				1	1	1	2	2	3	3	3	5	5
5	3	2	1	1	4					4	1	1	2	3	3	3	5	5	5
5	3	2	1	1	1					1	1	1	2	3	3	3	5	5	5
5	3	2	1	1	4					4	1	1	2	3	3	3	5	5	5
5	3	2	2	1	1	1				1	1	1	2	2	3	3	3	5	5
5	5	3	2	1	1	4	1		1	4	1	1	2	3	3	3	5	5	5
5	5	3	2	2	1	1	1	4	1	1	1	2	2	3	3	3	5	5	5
5	5	5	3	2	2	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	5	5	5	5
5	5	5	5	3	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	5	5	5	5
5	5	5	5	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

HISTOIRES DRÔLES

Rions un peu !

→ Un fakir appelle un de ses copains, fakir lui-aussi :
- Tu viens à la fête ce soir ?
- Non, je suis cloué au lit !

→ Un petit garçon demande à sa copine :
- Dis, quand on sera grand, tu voudras bien qu'on se marie ensemble ?
- J'aimerais bien, mais c'est impossible ! Dans ma famille on se marie tous entre nous ?
- Comment ça ?
- Eh bah mamie elle s'est mariée avec papi, maman avec papa, tonton avec tata...

→ Qu'est-ce qu'une baguette avec une boussole ?
Du pain perdu !

→ Toto vient de rentrer à la maison.
- Maman, quelle heure est-il ?
- 17h, Toto. Pourquoi ?
- Eh non, voilà que ça recommence ! J'ai passé la journée à poser cette question et tout le monde m'a donné une réponse différente.



INSOLITE

Quand les chèvres semaient le désordre à Brindas...

LES CONFLITS ENTRE VOISINS NE SONT MALHEUREUSEMENT PAS NOUVEAUX !
EN TÉMOIGNE CETTE HISTOIRE DE CHÈVRES CONTÉE PAR LES AMIS DU VIEUX BRINDAS...

Nous avons découvert aux Archives Municipales de Brindas plusieurs documents qui sont, pour la plupart des arrêtés pris par le maire en conformité avec la loi Rurale du 6 octobre 1791, et notifiés aux citoyens. Ils concernent des vols de bois, d'arbres, de grains de raisin et des ravages que font les animaux domestiques en liberté comme les moutons et les chèvres. Intéressons-nous cette fois-ci aux caprins...

Nous sommes en 1794...

Un décret de la convention du 9 octobre 1793 a remplacé le nom de Lyon, rayé de la carte de France par celui de « Ville affranchie ». Les communes du Sud-Ouest lyonnais dépendent du district « campagne de commune affranchie » dont le centre est Saint-Genis-Laval appelée à cette époque « Genis-le-Patriote ». Brindas s'appelle alors Brindas-sur-Roche.

Le 26 Germinal An 2 (15 avril 1794), les administrateurs du district adressent aux Maire et Officiers municipaux de Brindas sur Roche la notification qui suit :

« Citoyens,

La chèvre est une espèce d'animal qui nuit de tous les temps à la végétation ; ses dents portent la mort à l'arbrisseau qu'elle broute, aussi a-t-il toujours été défendu d'envoyer les chèvres paître dans les champs ou dans les bois, comme les brebis. Les ressources qu'elles offrent ne peuvent certainement point entrer en comparaison avec les ravages qu'elles causent. D'ailleurs, il est possible de concilier les intérêts privés avec l'intérêt commun en les nourrissant à l'étable. En conséquence, Citoyens, Magistrats, nous vous requerrons de notifier dans votre commune qu'il est défendu de sortir les chèvres de l'étable pour les envoyer brouter les haies ou les bois. Nous vous rendons responsables des moindres négligences à cet égard et de tous les maux qui pourraient en résulter. »

Le huitième floréal (27 avril 1794), la municipalité de Brindas-sur-Roche obéit et écrit à son tour :

« En conséquence de la réquisition de l'administration du District, nous notifions à tous les citoyens de notre commune qui ont des chèvres, de ne les point sortir de l'étable pour les mener brouter soit les haies, bois ou arbrisseaux. Permis à toute personne qui les trouverait dans les haies, bois et arbrisseaux de les tuer sur place. »



Et sera la présente publiée et affichée au-devant de la maison commune et à la place de la Liberté du dit Brindas, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. »

Parmi les autres articles concernant les chèvres, deux ont retenu notre attention :

« Néanmoins, il est loisible à tous les citoyens qui ont des chèvres de les mener paître soit dans les prés soit dans leurs terres. En les menant, ils seront tenus de les tenir en passant, soit par les chemins ayant des haies ou bois, avec une attache de trois pieds de long, et de ne point s'arrêter par les chemins ou le long des haies pour les faire brouter. Et lorsqu'ils seront arrivés dans leur prés ou terres, ils seront tenus de les attacher à un piquet éloigné de manière qu'elles ne puissent ni endommager les arbres ni les haies. Et joignons à toutes personnes qui trouveront des chèvres abandonnées de les arrêter, et seront les propriétaires des chèvres condamnés à l'amende de six livres pour le dommage qu'elles auront causé qu'ils seront responsables, conformément aux lois, envers les citoyens qui en auront souffert. L'amende sera moitié au profit des personnes qui les arrêteront et moitié envers la commune, pour la première fois. Et pour la troisième confiscation des chèvres et la vente, en sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur au profit de la commune. »

Heureusement, les choses ont bien évolué depuis... et les 60 chèvres alpines chamoisées du Gaec la Chèvrerie de la Joanna, de Sandrine Murat et Ludovic Morent, ne posent plus de problème aux Brindasiens !



ENSEMBLE POUR BRINDAS



Aux portes d'une démocratie autoritaire !...

Lors du conseil de juin M. le maire a présenté au vote l'implantation de 10 points de vidéosurveillance, en motivant sa décision avec les arguments suivants :

- **Sécuriser** les bâtiments communaux
- **Sécuriser** la population
- **Réduire** les actes de vandalisme et de nuisance
- **Verbaliser** les infractions au code de la route sur certains axes dangereux
- **Relèver** les plaques d'immatriculation sur les points stratégiques de traversée de la commune, en vue d'enquêtes de police

Il est louable de vouloir protéger les biens et les personnes, mais pas au détriment d'une **démarche démocratique**.

Quel n'a pas été notre étonnement de découvrir que cette délibération n'a fait l'objet d'aucun débat en commission et surtout se voudrait être mise en oeuvre sans aucune forme de consultation de la population.

Nous avons donc décidé de nous abstenir et avons fortement incité M. le Maire à procéder avec **ordre et méthode**.

Il nous semble indispensable sur ce genre de dossier de commencer au minimum par un **débat public** afin d'informer de manière transparente l'ensemble des brindasiens et par là même de recueillir leur assentiment sur les implications liées à l'usage de ces nouveaux moyens de contrôle du domaine public et de verbalisation.

Soucieux que ne soient pas mélangées vitesse et précipitation, nous serons attentifs à la prise en compte de cette légitime requête dont le seul objectif est de veiller **au respect des libertés et de l'intérêt de tous**.

Le groupe Ensemble pour Brindas vous souhaite de bien profiter de la période estivale pour vous ressourcer et retrouver une forme de vie normale, en famille et entre amis.

Sincèrement vôtre.

Nathalie Poinet, Patrick Bianchi, Michel Weill, Laurent Ferlet et Ludovic Picard

BRINDAS AVEC VOUS



Chères Brindasiennes, chers Brindasiens,

Enfin ! Les restrictions sanitaires se lèvent et nous pouvons reprendre peu à peu une vie sociale ! Nous pouvons nous retrouver en famille ou entre amis, mais aussi dans nos activités associatives.

Dans le même esprit, je soutiens l'organisation des « vendredis festifs » du mois de juillet par nos commerçants afin de créer des moments de rencontre et d'animation dans notre village. Je vous invite à y participer sans retenue.

De plus, c'est avec un certain plaisir que nous allons pouvoir nous retrouver au traditionnel bal de la Fête Nationale, le 13 juillet prochain à partir de 21h. Nos sapeurs-pompiers seront heureux de vous accueillir. Remercions les d'organiser cet événement qui se veut populaire autour du feu d'artifice qui sera tiré à 23h.

Concernant la vie municipale, il a été question de la mise en place de la vidéoprotection sur notre commune. **Un sujet promis par la majorité afin de lutter contre les cambriolages souvenons-nous en.**

Le projet présenté définit l'emplacement des caméras à l'entrée des équipements publics et des deux zones d'activités. Plusieurs questions me viennent et sont posées à la majorité :

- **Comment lutter contre les cambriolages si nos caméras ne**

sont pas disposées sur les quartiers concernés par les cambriolages ? La majorité me répond que ce ne sont pas des emplacements prioritaires...

- **Comment lutter contre les cambriolages si nos caméras filment uniquement les entrées des zones d'activités ?** La majorité me répond que ce sont des emplacements prioritaires... Effectivement, en regardant de plus près le projet, on apprend que **ces deux caméras pourront faire de la verbalisation au code la route !** On comprend mieux la priorité de ces deux caméras.

- **Comment lutter contre les cambriolages sans étoffer notre police municipale et organiser sa présence sur l'ensemble de la commune avec des patrouilles et des horaires élargis (jusqu'à 23h) ?** La majorité me répond que cela coûte très cher... Nous en déduisons donc que la sécurité des brindasiens ne justifie pas une vraie dépense, les personnes cambriolées apprécieront...

- **Enfin, comment justifier que le budget voté était de 60 000 € cette année et que la majorité présente un projet à presque 200 000 € ?** La majorité me répond que ce sont des estimations et que ce ne seront pas les sommes dépensées... Pourquoi les afficher si ce ne sont pas les bonnes sommes ?

La vidéoprotection n'est pas un remède miracle, elle est un dispositif

complémentaire à une politique de sécurité basée sur des agents de police municipale. Nos partenaires (Gendarmerie, Préfecture notamment) proposent des solutions et la municipalité choisit ce qu'elle veut appliquer sur son territoire. **L'emplacement des caméras a donc été choisi par la majorité.**

Comme pour l'école, la vidéoprotection vous a été promise au pied levé. **Elle était prévue pour lutter contre les cambriolages. Vous l'aurez pour vous verbaliser sur la route ! Comme pour l'école, les dépenses prévues au budget voté sont encore dépassées.**

Avec l'école et la vidéoprotection, la majorité vous a fait deux promesses, vous aurez deux projets qui ne correspondent pas à celles-ci.

Vous comprendrez donc, mon souhait de ne pas participer au vote sur la vidéoprotection.

Je vous souhaite un bel été et serai heureux de vous retrouver au forum des associations le samedi 4 septembre prochain.

Fidèlement,

Guillaume GIRAUD
Conseiller municipal
contact@brindasavecvous.fr
07 69 49 90 95

Une équipe à votre écoute

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez également contacter les élus via le site internet : www.brindas.fr ou par courriel.



➔ **Frédéric Jean**
maire

✉ frederic.jean@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 14h à 17h.



➔ **Isabelle Chriqui Darfeuille**
1^{re} adjointe - Affaires scolaires et Communication

✉ isabelle.chriqui-darfeuille@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Fabrice Vericel**
2^e adjoint - Urbanisme et Aménagement du territoire

✉ fabrice.vericel@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Danielle Gerez**
3^e adjointe - Affaires sociales

✉ danielle.gerez@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Pierre Martin**
4^e adjoint - Travaux, voirie et sécurité

✉ pierre.martin@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.



➔ **Anne Chantraine**
5^e adjointe - Nature et Environnement

✉ anne.chantraine@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le mercredi après-midi et le premier samedi du mois.



➔ **Thierry Bailly**
6^e adjoint - Sport et jeunesse et Occupation des bâtiments communaux

✉ thierry.bailly@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le soir à partir de 17h.



➔ **Martine Lalauze**
7^e adjointe - Affaires culturelles et vie associative

✉ martine.lalauze@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi matin.



➔ **Gérard Bichonnier**
8^e adjoint - Animation communale et vie économique

✉ gerard.bichonnier@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi de préférence ou possibilité en fin de journée.



➔ **Bernard Balestie**
conseiller délégué au lien intergénérationnel

✉ bernard.balestie@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.

✉ accueil@brindas.fr  brindas.fr

 04 78 16 02 00 Fax : 04 78 45 40 94



Horaires d'ouverture

- lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi de 14h à 18h, fermée le matin
- jeudi de 8h15 à 12h, fermée l'après-midi
- samedi de 9h à 12h (uniquement permanence État-civil)

Permanences d'urbanisme

- physiques : sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h
- téléphoniques : le mardi de 14h à 17h

Service scolaire

Pour toute demande, envoyer un mail à scolaire@brindas.fr

CCAS

- physique et téléphonique : le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.





Médiathèque



☎ 04 78 87 98 82
✉ mediatheque@brindas.fr
🌐 brindas.opac3d.fr



Horaires d'été jusqu'au 28 août

- mercredi de 9h à 12h30
- vendredi de 15h à 18h
- samedi de 9h à 12h30

Fermeture du 10 au 14 août.

Horaires à partir du 31 août

- mardi de 16h à 19h
- mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- vendredi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h
- samedi de 9h à 12h30



télécharger
le magazine :
 brindas.fr

Marché



Place de la Paix
Vendredi de 8h à 12h



Contacts utiles

➔ Les permanences en mairie

Sipag

avec la participation de Bernard Balestié, 2^e vendredi de chaque mois, de 9h30 à 12h.

Sur inscription ☎ 04 37 22 07 24.

Mission locale

Les 2^e jeudis du mois en mairie.

Sur rendez-vous auprès de la Mission locale de Tassin la Demi-Lune

☎ 04 72 59 18 80.

➔ Communauté de communes des vallons du Lyonnais (CCVL)

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

27 chemin du Stade - 69670 Vaugneray
Pour toutes vos questions concernant la petite enfance, la jeunesse, les ordures ménagères, l'emploi et les commerces.

☎ 04 78 57 83 80 🌐 ccvl.fr

➔ La Poste

- mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- jeudi : de 14h30 à 17h30
- samedi : de 9h à 12h.

Horaires d'été, du 9 au 28 août

- mardi, mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h
- jeudi : de 14h30 à 17h
- samedi de 9h à 12h

Services d'urgence



- **Pompiers**
☎ 18 ou ☎ 112

- **Gendarmerie de Vaugneray**

☎ 17
ou ☎ 04 78 45 80 21

- **Police municipale**

☎ 06 08 86 25 58
ou ☎ 04 78 16 02 04

- **Centre antipoison**

☎ 04 72 11 69 11

- **GRDF**
(Gaz de France)

☎ 0800 47 33 33

Emplacements des défibrillateurs

- Place de Verdun (contre la mairie)
- Carré d'Ass'
- Parc des Sports
- Gymnase Alain-Mimoun

Ramassage des ordures ménagères (hors déchets verts)

Tous les **mercredis** à partir de 6h.

Collecte sélective (emballages, recyclables et papier)

Vendredi - collecte du conteneur à couvercle jaune, une semaine sur deux (semaines paires)

Verre

Il vous est demandé d'apporter votre verre dans les silos ad hoc installés à différents endroits de la commune.

Déchets verts

Il vous est demandé d'apporter vos déchets de jardin en **déchèterie** ou dans les **benches installées à cet effet sur le parking du collège Charpak**, certains samedis matin, au printemps et à l'automne.
Déchèterie, PAE Les 2 Vallées à Vaugneray
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le samedi de 9h à 18h.



SOIRÉE FAMILIALE
ET DANSANTE
ORCHESTRE ATTRACTIF
ESPACE CLOS
ET SÉCURISÉ

LA FÊTE MUSICALE DE L'ÉTÉ

AVEC LE NEWZIK LIVE BAND



17H : SCÈNES OUVERTES

ÉCOLE DE MUSIQUE | MJC, MÉDIATHÈQUE ET COMITÉ DES FÊTES

19H : 2 BUVETTES & RESTAURATION SUR PLACE

CLASSES EN 0, 1 ET 2 ET UPIB

(PAËLLA)

21H : GRAND SHOW EN DIRECT

LE 27 AOÛT DÈS 17H

PLACE DE VERDUN

CET ÉVÉNEMENT POURRA
ÊTRE ANNULÉ OU REPORTÉ
EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION
DU CONTEXTE SANITAIRE.

+ INFOS : BRINDAS.FR



BRINDAS